



CENTRE HOSPITALIER NORD CARAIBE
BP 24 – 97221 LE CARBET
Service des Ressources Humaines / Concours
Tél : 0596 78 02 20 - Fax 0596 78 02 38

Le Carbet, le 19/06/2026

**AVIS DE VACANCE D'UN POSTE POUR LE RECRUTEMENT DE
TECHNICIEN SUPERIEUR HOSPITALIER DE 2EME CLASSE
PAR VOIE DE MOBILITE EXTERNE ET INTERNE**

Texte(s) de référence(s) :

Décret n° 2011-744 du 27 juin 2011 modifié portant statut particulier du corps des techniciens et techniciens supérieurs hospitaliers ;

Décret n° 2011-661 du 14 juin 2011 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique hospitalière ;

Mode de recrutement : MOBILITE EXTERNE ET INTERNE

Date prévisionnelle de recrutement : 01/09/2026

Lieu d'affectation :

- 1 POSTE D'ENCADRANT DE SECURITE INCENDIE, DE LA SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS

Le profil de poste détaillé peut être réclamé au service des Ressources Humaines au 0596786006 -
Mail : formation@chnc972.fr

Durée hebdomadaire de service : Poste à temps plein

Peuvent faire acte de candidature :

Les Techniciens Supérieurs Hospitaliers de 2ème Classe titulaires possédant le diplôme de Service de Sécurité Incendie - Assistance à Personnes Niveau 2 ou 3 (SSIAP 2 ou 3) qui souhaitent, dans le cadre de la mobilité, un changement d'Etablissement ou de service.

Constitution du dossier de candidature :

Pour les candidats à la mobilité externe :

- 1° Une lettre de motivation
- 2° Un curriculum vitae
- 3° copies des titres, et de toutes les pièces justifiant l'expérience professionnelle et les formations suivies en précisant leur durée...
- 4° justificatif de la situation administrative actuelle (copie décision, arrêté)
- 5° Un extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois (bulletin n° 3).
- 6° Un état signalétique des services publics accompagné des 3 dernières fiches d'évaluation ou de notation
- 7° Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membre de l'Union européenne.

Pour les candidats à la mobilité interne :

- 1° Une lettre de motivation
- 2° Un curriculum vitae

Les dossiers de candidature doivent parvenir à :

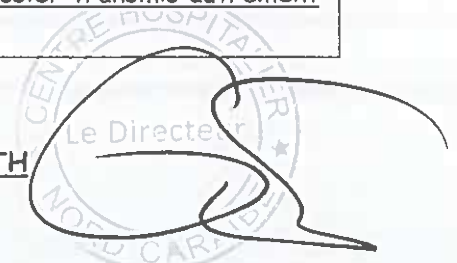
Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier Nord Caraïbe - BP 24 - Quartier Lajus - 97221 LE CARBET, au plus tard le 20 juillet 2026, le cachet de la poste faisant foi.

N.B. : Tout dossier incomplet à réception, c'est-à-dire ne comportant pas l'ensemble des pièces requises, sera rejeté de manière définitive.

Il en sera de même pour tout dossier expédié hors délai et pour tout dossier transmis autrement que par voie postale.

Le Directeur,

Guy ELISABETH





PROFIL DE POSTE

Intitulé du poste :

Encadrant de la sécurité incendie , des personnes et des biens

1 – Définition du poste :

Déterminer, piloter et coordonner l'ensemble des activités de sécurité incendie et de prévention.

Définir, planifier et piloter l'ensemble des activités de prévention et de sécurité des personnes et des biens en animant une équipe sécurité anti-malveillance (sûreté) et/ou des prestataires extérieurs.

2 – Environnement du poste :

Lieu principal d'affectation :

L'encadrant de la sécurité incendie, des personnes et des biens, assure ses missions pour les trois sites de l'Etablissement.

Liens hiérarchiques :

Sous la responsabilité hiérarchique du Directeur d'Etablissement.

Liens fonctionnels :

Partenaires et interlocuteurs principaux :

- Direction
- Formation spécialisée du comité social d'établissement
- Service qualité et gestion des risques
- Cadres et responsables des services de l'établissement
- Responsable des Ressources Humaines
- Responsable du service technique
- Service territorial d'incendie et de secours
- Sociétés de contrôle et de maintenance (Apave...)
- Police, gendarmerie, préfecture, et mairie
- Coordination des soins

Agent en responsabilité directe

L'encadrant de la sécurité incendie, des personnes et des biens, encadre l'ensemble des agents de son service.

3 – Description du poste :

Les principales activités de l'Encadrant de la sécurité incendie, des personnes et des biens sont les suivantes (liste non exhaustive) :

➤ **Sécurité incendie :**

- Contrôle des données/documents relatifs à la sécurité incendie (registres...)
- Élaboration et mise en place du plan concernant la sécurité des personnes
- Élaboration et mise en place du plan de prévention et de traitement des risques
- Établissement/actualisation et mise en œuvre de procédures, protocoles, consignes, spécifiques à la sécurité incendie
- Information et conseil auprès des personnels/utilisateurs/usagers, relatif à la sécurité incendie
- Planification et réalisation d'exercice d'incendie
- Planification, contrôle et reporting des activités et des moyens
- Recensement / enregistrement des données/des informations liées à la nature des activités
- Veille spécifique à son domaine d'activité

➤ **Sécurité des personnes et des biens :**

- Contrôle de l'application des règles, procédures, normes et standards, relatives à la sécurité des personnes et des biens
- Élaboration et mise en place du plan de prévention et de traitement des risques, spécifiques à son domaine



PROFIL DE POSTE

Intitulé du poste :

Encadrant de la sécurité incendie , des personnes et des biens

- Encadrement de proximité d'équipe(s), gestion et développement des personnels
- Gestion des situations de violence et d'atteintes à la sécurité des personnes et des biens
- Information et conseil auprès des personnels/utilisateurs/usagers, relatif au domaine d'activité
- Planification des activités et des moyens, contrôle et reporting
- Recensement/enregistrement des données/des informations liées à la nature des activités

4 – Qualités attendues :

Générales

- Attitude professionnelle : respect, honnêteté, loyauté.
- Respect de l'autorité, respect du devoir de réserve, du devoir de discrétion et du secret professionnel.
- Savoir-faire relationnel : être à l'écoute, faire preuve de discrétion et de patience, capacité à contenir ses émotions, savoir établir une relation de confiance, faire preuve d'empathie.
- Curiosité intellectuelle et capacité à s'adapter aux changements.
- Aptitude à s'interroger sur ses pratiques, à les réajuster et à être force de proposition pour leur amélioration.
- Sens des responsabilités et conscience de son positionnement professionnel.
- Prise d'initiative dans un cadre sécurisé et respectueux des bonnes pratiques.
- Organisation, méthode, rigueur.
- Ponctualité et assiduité
- Dynamisme et sens du travail en équipe.

Spécifiques

- Sens de l'organisation et du travail en équipe
- Dynamisme
- Développer un réseau de professionnel
- Esprit d'initiative

5 – Diplôme requis et Formations souhaitées

Exigences du poste et/ou diplômes requis :

Niveau 5 (bac+2, BTS, DUT)

Habilitation SSIAP 2 ou SSIAP 3

Aptitude et expérience professionnelles dans le métier de la sécurité incendie, de la sécurité des biens et des personnes

Formations et/ou expériences souhaitées :

- Communication/relations interpersonnelles
- Géographie et topographie de l'établissement
- Méthodes/outils de la gestion des risques
- Normes, règlements techniques et de sécurité
- Sécurité des bâtiments
- Logiciel dédié à la sécurité incendie
- Risques et vigilances
- Sécurité des bâtiments
- Sécurité incendie
- Techniques et matériels de lutte contre l'incendie
- Hygiène - Sécurité - Environnement
- Négociation : méthodes et techniques
- Organisation et fonctionnement interne de l'établissement
- Gestion de crise



PROFIL DE POSTE

Intitulé du poste :

Encadrant de la sécurité incendie , des personnes et des biens

6 – Organisation du travail

Cycle de travail :

- Repos fixe Travail de jour
 Temps complet

Durée hebdomadaire moyenne de service : 35 heures

Contraintes éventuelles liées au poste :

Exigence de continuité du service public.

Port de la carte d'identité professionnelle.

Possibilité d'astreintes.

Port d'Equipements de Protection Individuelle.

Respect des protocoles, des procédures qualité et des consignes d'hygiène et de sécurité.

Déplacements fréquents sur les trois sites.

Missions complémentaires :

Chargé du suivi des actions de prévention des risques professionnels issus du document unique d'évaluation des risques professionnels.

7- Informations complémentaires

Textes réglementaires de référence pour le métier :

Ordonnance n° 2021-1574 du 24 novembre 2021 portant partie législative du code général de la fonction publique.

Décret n° 2011-744 du 27 juin 2011 portant statut particulier du corps des techniciens et techniciens supérieurs hospitaliers.

Décret n° 2011-661 du 14 juin 2011 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique hospitalière.